

- AVIS D'ATTRIBUTION -

**1. Pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>  
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

**2. Objet du marché :**

Intitulé :

Gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage de SAINT LOUIS Agglomération

Type de marché :

Il s'agit d'un marché de services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79993100-2	Services de gestion d'installations

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le marché est conclu, toutes tranches confondues, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Par la suite, il pourra être reconduit par trois fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction. Dans cette hypothèse, la reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois choisir de ne pas reconduire le marché. Il en informe alors le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période d'exécution.

La non-reconduction du marché n'ouvre pas droit à indemnisation pour le titulaire.



Dans tous les cas (astreinte incluse), les délais d'exécution sont ceux proposés par le titulaire dans son offre. Ils respectent impérativement les horaires et jours d'ouverture imposés par le pouvoir adjudicateur dans le CCTP.

**Type de procédure :**

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

**Publications antérieures concernant le même marché :**

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°22-138007 du 16/10/2022 ;
- Au JOUE du 19/10/2022 sous le n°2022/S 202-575234

**3. Attribution du marché :**

**Date d'attribution du marché :** mardi 13 décembre 2022

**Titulaire du marché :**

SAINT-NABOR SERVICES  
94, rue des Généraux Altmayer  
57500 SAINT-AVOLD

**Montant des prestations :**

Pour un montant total mensuel « toutes aires confondues » de 7 712,42 € HT, tel qu'indiqué dans le cadre de DPGF du titulaire.

Pour rappel, Le pouvoir adjudicateur est seul responsable de la décision d'affermir, ou non, la tranche optionnelle (TO). Il notifiera sa décision par ordre de service dans un délai qui ne pourra dépasser 36 mois à compter de la date de notification du marché.

**4. Renseignements complémentaires :**

**Autres informations**

Date de signature du marché : mardi 13 décembre 2022



Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### **5. Procédures de recours :**

##### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis :** Mercredi 21 décembre 2022

